

24 février 1708

Pierre Thibault et Mignard sont signataires des articles pour la construction de l'église de Bédoin

Bédoin, 24 avril 1708

Prix-fait de la nouvelle église de Bédoin, passé entre Maître Joseph Mottard, maçon de la ville d'Avignon, et la communauté de Bédoin

Bédoin, 11 décembre 1708

Contrat passé entre maître Nicolas Blanc, bâtier de Bédoin, et Joseph Moutard, maçon d'Avignon et entrepreneur de la nouvelle église de Bédoin, par lequel Nicolas Blanc s'engage à évacuer tous les décombres provenant des démolitions nécessaires pour la construction de la nouvelle église, pour un salaire de 30 sous par jour, jusqu'à la fin du mois de mai.

Bédoin, 10 mars 1710

Convention par laquelle Mathieu Gilles, Jean-Pierre Gaudibert et Joseph Girard, carriers de Crillon, promettent à Pierre Thibault (père) et à maître Joseph Moutard, maçon d'Avignon, de leur fournir toutes les pierres de taille nécessaires à la construction de la nouvelle église de Bédoin.

Carpentras, 30 avril 1710

Maître Joseph Mottard, maçon de la ville d'Avignon, se désiste en faveur de Pierre Thibault du contrat de construction de l'église de Bédoin

21 avril 1711

Articles concernant « l'allongement de la sacristie »
Mention dans le texte du 13 janvier 1719

Avignon, 11 juillet 1712

Ordonnance du vice légat demandant à ce que la ville verse 600 écus à Pierre Thibault en raison des importantes avances faites par celui-ci pour le chantier de la nouvelle église de Bédoin, à charge pour ce dernier d'atteindre la hauteur de muraille prévue (1 canne) dans l'espace de 4 mois à compter du 15 juillet.

Bédoin, 19 juillet 1712

Achat de rente auprès de la communauté de Bédoin par Guillaume Thomas, prêtre de Bédoin, pour le prix de 1000 livres.

Bédoin, 19 juillet 1712

Quittance de 1000 livres versées à monsieur Pierre Thibault maître maçon d'Avignon en qualité de caution et de « remissionnaire » de Joseph Mottard pour la construction de l'église de Bédoin. Ces 1000 livres obtenues par la ville à la suite de la vente d'une pension faite le même jour à Guillaume Thomas, prêtre de Bédoin, en accord avec la délibération du conseil prise le 29 mars 1712 et de l'ordonnance du vice légat du 11 juillet 1712 (dont le texte est inséré dans le présent acte). Ces 1000 livres apparaissent comme un acompte sur le paiement de 2766 livres 18 sous 5 deniers à verser pour la premier de 13 versements prévus. Elles s'ajoutent au versement de 1000 livres fait à la passation du contrat, le 24 avril 1708.

Bédoin, 16 mars 1713

Achat d'une pension annuelle et perpétuelle de 32 livres et 20 sous par Guillaume Thomas, prêtre de Bédoin, auprès de la communauté de Bédoin pour le prix de 800 livres devant servir à la construction de la nouvelle église, à la suite de la délibération du conseil en date du 29 mars 1712 et de l'ordonnance rendue sur ce point par le vice légat, en date du 11 juillet 1712 (ordonnance donnée en copie à la fin de l'acte). Cette somme de 800

livres a été aussitôt donnée à Pierre Thibault pour paiement des travaux de l'église (en plus des 1000 livres déjà reçues), ce dont, par le même acte il passe quittance.

Avignon, 16 décembre 1716

Accord entre les parties par la médiation du dataire de la légation d'Avignon, au sujet de la construction de l'église de Bédoin et à la suite du différend survenu entre Thibault et la communauté de Bédoin au sujet des « augmentations » que Thibault prétendait avoir faites et devoir faire à l'église.

Bédoin, 15 avril 1717

Transaction entre Pierre Thibault (père) et la communauté de Bédoin au sujet de la construction de la nouvelle église de Bédoin en raison du procès intenté devant le vice-légit d'Avignon au sujet des « augmentations » que Thibault prétendait avoir faites et devoir faire à l'église de Bédoin. Nouveaux articles (11) accordés et consentis entre les parties par la médiation du dataire de la légation d'Avignon, le 16 décembre 1716.

27 novembre 1717

Acte privé passé entre la ville de Bédoin et les Thibault, père et fils, par l'entremise du dataire d'Avignon sur les augmentations et diminutions « prétendues respectivement par les parties sur la bâtisse et construction de l'église du lieu ».

Bédoin, 2 mai 1718

Quittance d'un versement de 600 livres (200 écus) par la communauté de Bédoin à Pierre Thibault

Bédoin, 28 mai 1718

Quittance du versement de 400 livres à Pierre Thibault par la communauté de Bédoin.

Bédoin, 16 août 1718

Quittance de paiement de 700 livres fait par la ville à Pierre Thibault

Bédoin, 13 novembre 1718

Délibération du conseil de ville de Bédoin donnant pouvoir à Claude Dominique de Laxis, seigneur de Flassans, Alexandre de Fillieul, seigneur de la Magdeleine, François Joannis de Verclos et noble André Balbany, consul, de traiter avec Pierre Thibault au sujet de la construction de l'église.

Bédoin, 28 décembre 1718

Acte privé passé par devant Jean François Rey, notaire de Bédoin, entre Thibault et la communauté de Bédoin au sujet d'un arc et d'un contrefort à construire à l'église de Bédoin

Bédoin, 13 janvier 1719

Convention passée entre la communauté de Bédoin et monsieur Pierre Thibault, prifachier de l'église de Bédoin, Pierre Thibault fils représente son père. Rappel de conventions antérieures passées sous seing privé et enregistrement de ces accords devant notaire. Modification également des baies du choeur.

Bédoin, 8 février 1719

Quittance du versement de 1600 livres fait à Pierre Thibault pour la construction de l'église de Bédoin, et des 630 livres versées le 4 novembre 1718.

Bédoin, 27 avril 1719

Quittance du versement de 1770 livres fait à Pierre Thibault par la communauté de Bédoin, pour reste des 4000 livres que la communauté avait délibéré de verser audit architecte et entrepreneur par délibération du conseil du

18 décembre 1718. Laquelle somme lui a été versée : 300 livres par le sieur Rousset ; 376 livres du sieur Cosme Thomas et de mademoiselle Cécile de Thomas, 1094 livres de

Bédoin, 1 mai 1720
Mandat fait par maître Jean Thomas fils de Laurent, consul

Bédoin, 22 mai 1720
Versement de 3200 livres

Avignon, 18 avril 1721
Convention passée entre Pierre Thibault fils, architecte d'Avignon, et Jean Villion, charretier d'Avignon, pour le transport pendant deux ans des pierres nécessaires à la construction de l'église de Bédoin à partir de la carrière de Crillon. Prix fixé par charretée de 40 pans cube.

Bédoin, 30 avril 1721
Mandat

Bédoin, 1 juin 1721
Délibération par laquelle, après avoir constaté que monsieur Thibault ne travaille pas à la construction de l'église avec toute la diligence nécessaire, la communauté délègue monsieur de Bonaud pour régler cette question.

Avignon, 9 juillet 1721
Ordonnance prononcée par le dataire d'Avignon donnant obligation à Pierre Thibault de « mettre un nombre considérable d'ouvriers à la bâtisse de l'église de Bédoin » afin de l'achever.

Bédoin, 21 septembre 1721
Délibération relative à la plainte adressée par monsieur Thibault au recteur de Carpentras et dans laquelle il se plaint de ne pas avoir été payé.

Bédoin, 7 janvier 1722
Versement de 3300 livres

Bédoin, 18 janvier 1722
Délibération relative au paiement de la sixième canne de l'église de Bédoin. Les vingtainiers ayant fait des difficultés au paiement du mandat de 1100 écus, Pierre Thibault a demandé au recteur de Carpentras de faire citer les consuls et les vingtainiers.

18 avril 1722
billet de Pierre Thibault cadet

31 août 1722
Versement de 700 livres

4 novembre 1722
Versement de 800 livres

Bédoin, 14 mars 1723

Délibération relative au procès engagé par la communauté contre les RR PP de Montmajour au sujet de la contribution que ces derniers doivent verser pour les travaux de construction de l'église de Bédoin. Les RR PP ont été condamnés par l'évêque de Carpentras, le 13 février 1719, et ont fait appel.

Bédoin, 2 mai 1723

Délibération relative au procès opposant la ville de Bédoin aux moines de Montmajour au sujet de leur contribution aux travaux de la nouvelle église. Suite à la délibération du 3 mars 1723 et à la nomination de M. Balbany, un voyage a été fait à Avignon pour traiter avec les moines de Montmajour, sans que cela aboutisse. Diverses autres démarches ont été entreprises concernant d'autres affaires dont celle opposant la ville à Pierre Thibaud pour demander à ce que ce dernier tiennent en permanence six ouvriers sur le chantier. Le conseil approuve les dépenses faites.

Bédoin, 17 octobre 1723

Délibération de la communauté de Bédoin relative aux indemnités demandées par Pierre Thibault.

Bédoin, 7 mars 1724

Transaction entre la communauté de Bédoin et Pierre et Pierre Thibault, frères, suite à des différends concernant notamment l'appareil de la voûte de l'église. Décision est alors prise de finir l'église dans un délai de trois années et d'augmenter le prix à verser aux entrepreneurs.

Bédoin, 14 mai 1724

Délibération de la communauté ordonnant un examen du chemin emprunté par les charrettes de Pierre Thibault.

Bédoin, 16 juillet 1724

Délibération du conseil de Bédoin relative au paiement d'une canne de la bâtisse de l'église à Pierre Thibault. Maître François Allemand est nommé comme expert.

Bédoin, 27 juillet 1724

Cannage (métrage) de l'église de Bédoin par maître François Allemand, maçon de Bédoin.

Bédoin, 2 août 1724

Rapport du cannage (métrage) de l'église de Bédoin effectué le 26 juillet 1724 par maître Esprit Chanete, menuisier de Bédoin et maître Bertrand Bernard, maçon de Bédoin.

Bédoin, 16 septembre 1724

Quittance de 1500 livres versées à Pierre Thibault par la communauté de Bédoin pour le paiement de la septième canne de l'église de Bédoin.

Avignon, 15 ou 19 novembre 1724

Quittance partielle des travaux de l'église de Bédoin faisant suite à une ordonnance du vice-légit. Versement de 3300 livres

12 juin 1726

Versement de 120 livres

10 juillet 1726

Versement de 880 livres

Bédoin, 19 juin 1728
Versement de 3000 livres

Bédoin, 22 mai 1729
Quittance du versement de 3200 livres fait à Pierre Thibault par les tenanciers du vingtain de Bédoin.

Bédoin, 9 octobre 1729
Délibération prise pour demander au vice légat d'obliger Pierre Thibault à continuer les travaux de l'église de Bédoin.

Bédoin, 20 novembre 1729
Délibération de la communauté de Bédoin à la suite d'un rapport évoquant les plaintes émises par la population sujette à un impôt spécifique pour la construction de l'église alors que le chantier de celle-ci n'avance pas et se trouve même arrêté depuis une année, le chœur, couvert de dalles ayant déjà besoin d'être réparé. Le conseil sommé de faire reprendre le chantier ou de suspendre l'impôt, donne pouvoir aux consuls pour poursuivre en justice monsieur Pierre Thibault, entrepreneur en charge du chantier, pour qu'il achève les travaux.

Bédoin, 8 janvier 1730
Délibération prise par le conseil de Bédoin de s'en référer à l'avis et évaluation de monsieur Guigue, sculpteur d'Avignon pour payer au sieur Bernus ce qui peut lui être dû au sujet des plans et dessins pour le décor de la nouvelle église.

Bédoin, 8 janvier 1730
Délibération du conseil de Bédoin faisant état des démarches et pouvoirs donnés à monsieur de Bonaud dans l'affaire opposant la ville à Pierre Thibault.

5 mars 1730
Lettre de Jean-François Bonnaud à la communauté au sujet de sa mission à Avignon auprès de Pierre Thibault

Avignon, 21 mars 1730
Lettre de l'auditeur au sujet du différend opposant la communauté de Bédoin à Pierre Thibault

Bédoin, 26 mars 1730
Délibération de la communauté de Bédoin sur la mission de Jean-François Bonnaud à Avignon auprès de Pierre Thibault et de l'auditeur concernant « l'augmentation » de la bâtisse de l'église.

Bédoin, 18 mai 1730
Délibération de la communauté de Bédoin donnant mission à Charles Durand, premier consul et à Jean-François Bonnaud de passer un accord avec Pierre Thibault concernant la construction de l'église.

Bédoin, 20 mai 1730
Transaction entre la communauté de Bédoin et les frères Thibault au sujet de la construction de l'église du lieu. Récapitulatif des paiements effectués (35970 livres). Echelonnement des futurs versements en fonction de l'avancement des travaux. Promesse d'achever dans les trois années qui viennent. Teneur des rapports d'Etienne Dumousset, architecte de Carpentras, et du sieur Diet, architecte entrepreneur de l'Isle-sur-la-Sorgue, experts nommés pour vérifier les travaux (expertise menée le 15 mai 1730).

Bédoin, 29 mai 1730

Délibération du conseil de ville de Bédoin relative aux dépenses faites par les experts chargés de l'affaire opposant la ville au sieur Thibault sur la question des travaux faits à l'église.

Bédoin, 30 juillet 1730

Délibération du conseil de ville relatif au devis fait par M. d'Allemand sur la voûte de la nouvelle église.

[Bédoin, 30 juillet 1730]

Devis modifiant le mode de couverture de l'église de Bédoin, fait par M. d'Allemand, ingénieur du roi.

Bédoin, 10 décembre 1730

Délibération du conseil de ville de Bédoin portant sur les démarches faites par Pierre Thibault au sujet de tirs de mines opérés à proximité de l'église, sur le devis de M. d'Allemand et sur la députation de M. Jean-François Bonaud avec l'avocat Dumas pour s'occuper des affaires de la ville concernant cette église.

Bédoin, 27 mars 1731

Délibération du conseil de la commune relative à l'écrit adressé aux consuls par Pierre Thibault dans lequel ce dernier demande le changement du mode de voûtement prévu de l'église, proteste et assigne le conseil devant l'auditeur de la légation. La ville demande à ce que l'on s'en tienne au devis initial et à la lettre de la transaction du 20 mai 1730.

Bédoin, 28 mai 1731

Délibération du conseil de la commune rappelant qu'à la suite de l'ordre donné par l'archevêque et légat d'Avignon de procéder, suivant la transaction et le rapport de Mr d'Allemand, au paiement des travaux de couvrement des chapelles, de la sacristie et de construction d'un arc dans la cave de M. de La Magdelene et à l'estimation de ceux-ci, la décision fut prise de nommer maître Jérôme Rivier, maçon de Carpentras, pour effectuer cette expertise avec maître Joseph Dupuy, expert nommé par Pierre Thibault. Cette visite, eut lieu le 18 juin 1730. La présente délibération approuve les paiements faits à la suite de cette estimation et la manière d'y procéder, dénoncée par Pierre Thibault.

Bédoin, 26 août 1731

Délibération du conseil de la communauté de Bédoin donnant copie d'une lettre adressée aux consuls par l'archevêque et légat d'Avignon, en date du 14 août 1731, dans laquelle ce dernier, s'étonnant du retard mis au paiement de l'intégralité des sommes dues à Pierre Thibault, ordonne que pour la question du demi arc doubleau à faire sur le choeur de l'église, des experts soient nommés. A quoi le conseil décide que Pierre Thibault s'en tienne aux plan et devis dressés par Mignard et à la lettre de la transaction passée le 20 mai 1730.

Bédoin, 25 novembre 1731

Délibération du conseil de la communauté de Bédoin relative aux actions menées auprès de l'évêque de Carpentras monseigneur Felix à Mallemort et du légat, à Avignon, par le premier consul afin de régler au tribunal le différend opposant la ville à Pierre Thibault au sujet de la construction de la nouvelle église. Les dépenses occasionnées par ces déplacements sont approuvées ainsi que les émoluments de l'avocat Gasqui et du juge de Saint-Pierre qui sont intervenus dans l'affaire. Le premier consul est chargé par le conseil de poursuivre cette affaire. Un « mémorial » a été rédigé à cette occasion.

Bédoin, 13 janvier 1732

Délibération du conseil de Bédoin faisant état d'un nouveau déplacement du premier consul à Avignon, voyage au cours duquel il a obtenu du vice légat un décret contre Pierre Thibault ordonnant à ce dernier de se conformer à la lettre la transaction du 20 mai 1730. Les dépenses occasionnées par ce déplacement ainsi que par la copie d'une transaction passée en 1724 chez le notaire Dauberte sont approuvées.

Bédoin, 9 mars 1732

Délibération du conseil de Bédoin approuvant les dépenses faites par le premier consul au cours d'un déplacement (le 18 février 1732) à Avignon pour, notamment payer l'avocat Gasqui en charge des intérêts de la ville dans l'affaire l'opposant à Pierre Thibault.

Bédoin, 9 mars 1732

Délibération du conseil de Bédoin confiant à maître Menier, serrurier de Carpentras, la préparation du devis des châssis métalliques des fenêtres de l'église de Bédoin, devis à mettre aux enchères et à faire exécuter ensuite afin de disposer de ces grilles lorsque Pierre Thibault fera bâtir les lunettes de l'église.

Bédoin, le 30 mars 1732

Délibération du conseil de Bédoin approuvant le paiement de six livres fait à maître Meynier, serrurier de Carpentras qui est venu vérifier les châssis de fer des fenêtres de l'église et, les trouvant inutilisables - ce qu'il expose dans un rapport du 15 mars 1732, a dressé les plan et articles des châssis à exécuter et à mettre aux enchères.

Bédoin, 15 juin 1732

Délibération du conseil de la communauté de Bédoin au sujet du mémoire adressé par Pierre Thibault vice légat et dont une copie a été transmise au conseil le 11 juin 1732. Le conseil décide qu'il sera demandé à monsieur d'Allemand de faire une réponse sur ce mémoire, à donner au vice légat.

Bédoin, 29 juin 1732

Délibération du conseil de Bédoin faisant état, suite au conseil du 15 juin 1732, des démarches entreprises par les consuls auprès de l'ingénieur d'Allemand afin qu'il fasse une réponse au mémoire de Pierre Thibault sur le changement de voûte de l'église. La réponse faite par l'ingénieur d'Allemand est lue et approuvée par le conseil qui demande à ce qu'elle soit présentée au vice légat afin qu'il ordonne à Thibault d'achever l'église suivant le prix fait et la transaction de 1730.

Bédoin, 29 juin 1732

Délibération du conseil de Bédoin approuvant le paiement des frais et émoluments (40 écus) de l'ingénieur d'Allemand qui s'est rendu par deux fois à Bédoin pour rédiger sa réponse au mémoire de Pierre Thibault.

Bédoin, 15 août 1732

Délibération du conseil de Bédoin proposant l'abandon du chantier de l'église par les Thibault à certaines conditions énoncées et à la suite d'une estimation faite par Jean-Baptiste Péru, architecte d'Avignon envoyé par le légat. Une autre assemblée est convoquée pour le lendemain afin de régler l'affaire.

Bédoin, 16 août 1732

Délibération par laquelle la communauté de Bédoin, au vu de l'expertise menée par Jean-Baptiste Péru, architecte d'Avignon, décide d'envoyer à Avignon, auprès du vice légat, le premier consul Jean Esprit Bernard et le secrétaire afin de passer accord avec les Thibault pour que ceux-ci abandonnent le chantier de l'église et remettent tous les matériaux en leur possession à la communauté contre le paiement de 2300 livres.

Avignon, 12 septembre 1732

Autorisation du vice-légat relative à la décision prise, les 15-16 août 1732, de décharger les frères Thibault de la construction de l'église de Bédoin.

Avignon, 10 octobre 1732

Transaction passée entre le conseil de ville de Bédoin, représenté par Jean-Esprit Bernard, premier consul, et Pierre et Pierre Thibault, frères, par laquelle les deux frères abandonnent l'ouvrage de l'église de Bédoin, suivant

l'accord proposé par M. Péru. Copie de l'autorisation du vice-légat en date du 12 septembre 1732. Remise des plans (deux élévations et un plan signés par M. Courrat greffier).

Bédoin, 25 octobre 1732

Acte par lequel les consuls de Bédoin reçoivent des frères Thibault tous les matériaux et instruments de la construction de l'église qu'ils se sont engagés à leur rendre suivant l'acte d'abandon passé le 10 octobre de la même année devant le même notaire. Inventaire de toutes ces pièces.

Bédoin, 2 novembre 1732

Délibération par laquelle la communauté de Bédoin donne tout pouvoir aux consuls pour qu'ils demandent son avis à monsieur Péru, architecte, sur la continuation de l'église.

Bédoin, 2 novembre 1732

Délibération de la communauté de Bédoin relative aux transactions passées le 10 et le 25 octobre 1732 entre la communauté et les Thibault au sujet de l'abandon par ces entrepreneurs du chantier de l'église de Bédoin.

Bédoin, 23 novembre 1732

Délibération acceptant la dépense faite par deux maîtres maçons d'Avignon, envoyés par Jean-Baptiste Péru pour voir les travaux à faire.

Bédoin, 22 février 1733

Délibération par laquelle la communauté envisageant de faire procéder aux enchères concernant la construction de la voûte de l'église, charge les consuls de demander à Péru de donner un devis, se réservant de choisir ultérieurement le mode de couverture de cet édifice.

Bédoin, 10 mai 1733

Délibération dans la quelle les consuls présentent une lettre datée du 25 avril 1733 envoyée par le vice légat au sujet des bois du chantier de l'église leur ordonnant de faire achever l'église. Il est alors décidé de demander un devis à monsieur Péru, architecte d'Avignon. Pour ce faire un bureau de douze personnes est mis en place et autorisation est donnée de procéder à un emprunt pour payer les futurs travaux.

Bédoin, 18 mai 1733

Délibération suite à la délibération du 10 mai et l'approbation par le vice légat (en date du 13 mai) du bureau établi. Le vice légat, dans ce courrier repris dans le texte de la délibération, mentionne la venue de Jean Baptiste Péru le samedi suivant le 10 mai afin d'évaluer les matériaux restants et le travail encore à faire. Le conseil conclu, avec l'autorisation du vice-légat, d'emprunter 20400 livres pour l'achèvement de l'église.

Bédoin, 5 juillet 1733

Délibération donnant pleins pouvoirs aux consuls pour passer le prix-fait de l'achèvement de l'église suite au devis établi par Jean-Baptiste Péru.

Bédoin, 18 juillet 1733

Achat d'une pension annuelle et perpétuelle de 120 livres faite par messire Jacques Allemand, chanoine de l'église Saint-Pierre d'Avignon, et Nicolas Allemand, son frère, à la communauté de Bédoin au prix de 3000 livres destinées au paiement des travaux d'achèvement de l'église de Bédoin.

Bédoin, 17 août 1733

Prix fait des travaux de maçonnerie à faire pour achever l'église de Bédoin donnés par la communauté de Bédoin à maîtres Jean Paublanc et Jacques Joseph Jordan entrepreneurs d'Avignon, suivant le devis et les plans dressés par Jean-Baptiste Péru, architecte d'Avignon.

Bédoin, 20 août 1733

Acte de vente par Esprit Damian - avec caution de Louis Regnard et Jean-Pierre Borde, ménagers de Bédoin - à la communauté de Bédoin de la chaux et du sable nécessaire aux travaux d'achèvement de l'église de ce lieu.

Bédoin, 23 septembre 1733

Quittance de réception de ces matériaux et instruments par Cosme Thomas avec réserve de trois poutres actuellement utilisées.

Bédoin, 23 octobre 1733

Prix fait d'après les plans de Jean-Baptiste Péru de la menuiserie du chœur, des portes et de la chaire à prêcher de l'église de Bédoin, passé par la communauté de Bédoin avec maître Pierre Nouvenne, menuisier habitant d'Avignon.

Bédoin, 23 octobre 1733

Prix fait du maître autel « à la romaine » de l'église de Bédoin donné par la communauté de ce lieu à Jean-Baptiste Péru.

Bédoin, 23 octobre 1733

Prix fait d'une table de communion, des ferrures de diverses portes et du campanile de fer commandés pour l'église de Bédoin par la communauté de ce lieu à maître Nicolas Plessy, serrurier habitant d'Avignon, et réalisés conformément aux dessins donnés par Jean-Baptiste Péru.

Bédoin, 26 octobre 1733

Prix fait de la muraille du cimetière, sur l'emplacement de l'ancienne église de Bédoin, donnée à maître François Gilles, maçon de ce lieu.

Bédoin, 20 novembre 1733

Vente, suite à la délibération du 10 mai 1733 et à l'autorisation donnée par le vice légat le 20 juin 1733, d'une pension annuelle et perpétuelle de 120 livres monnaie de France par la communauté de Bédoin en faveur de noble Louis Gabriel de Benoit, avocat d'Avignon, pour le prix de 3000 livres de la même monnaie. Cette somme, versée en 125 louis d'or de 24 livres, a été remise aussitôt à monsieur Jean-Baptiste Péru, architecte d'Avignon, « proposé pour la direction de lad. église dudit Bédoin » que ledit Péru a promis d'employer « au paiement des mathériaux et ouvriers qui doivent servir et travailler respectivement à lad. église ». Rappel et copie du contenu de la délibération du 10 mai 1733, de la lettre adressée à la communauté par le vice légat en date du 25 avril 1733 au sujet de la dégradation des matériaux de l'église et de l'autorisation donnée par le vice légat en date du 20 juin 1733.

Bédoin, 4 février 1734

Déclaration d'Esprit Talence, député à la suite du bureau établi par le vice légat le 28 janvier dernier et la décision prise par celui-ci le 29 janvier, selon laquelle il a reçu de Cosme Thomas tous les instruments et matériaux de l'église

Bédoin, 15 février 1734

Prix fait de la charpente de l'église de Bédoin donné à maître Charles Buffardin, charpentier d'Avignon, au prix de 4 livres 16 sous la canne carrée.

Bédoin, 27 avril 1734

Délibération concernant l'acte d'emprunt de 1000 écus passé le 20 novembre 1733 devant maître Gimet, notaire d'Avignon, et remis à monsieur Péru pour le paiement des bois, des pierres et autres matériaux nécessaires à la construction de l'église.

Bédoin, 5 janvier 1737

Cancellation générale des divers prix-faits de l'église de Bédoin passés entre la communauté de ce lieu et les entrepreneurs avignonnais Jean Panblanc et Jacques Joseph Jordan.